



DÉCLARATION

94/3

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE ROY MACLAREN,

MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL,

À L'OCCASION D'UN DÎNER SUR

L'HABILITATION ÉCONOMIQUE

DE LA NOUVELLE AFRIQUE DU SUD

JOHANNESBURG (Afrique du Sud)

Le 31 janvier 1994

Mesdames et Messieurs, distingués invités,

Je suis très heureux de me trouver en Afrique du Sud à un moment aussi marquant de son histoire. Les Sud-Africains connaissent actuellement une véritable période de transition et je tiens à souligner que le Canada envisage de participer de façon constructive aux efforts que vous engagerez en vue de donner corps à cette «nouvelle Afrique du Sud».

Le Canada, vous le savez, a milité avec énergie en faveur d'une évolution politique de l'Afrique du Sud qui conférerait à tous les citoyens de ce pays la simple faculté d'exercer un droit de vote et donc de prendre part au processus démocratique, indépendamment de leur race ou de leur sexe.

C'est le 27 avril prochain que cette aube nouvelle doit enfin se lever. Il est toutefois évident qu'à moins que l'émancipation politique ne s'accompagne, dans cette société, d'une possibilité de progresser sur le plan économique, les libertés politiques si durement acquises et si chèrement payées demeureront incomplètes.

Je crois donc, comme bon nombre d'entre vous qui êtes réunis ici ce soir, que les efforts doivent dorénavant viser à abolir l'apartheid économique. Il appartiendra aux Sud-Africains d'en définir les modalités, mais je puis vous assurer que les Canadiens vous apporteront leur aide dans les domaines où ils sont en mesure de le faire.

Je tiens à affirmer, à cet égard, ma conviction personnelle qu'un gouvernement ne peut mener à bien une telle transformation par ses propres moyens et sans l'aide du reste de la société. Dans le secteur économique, la collaboration du secteur privé est essentielle.

C'est d'ailleurs ce qui m'a conduit, à l'occasion de ma première visite en Afrique du Sud comme ministre du Commerce international, à inviter plusieurs chefs de file du secteur privé à m'accompagner, car je reconnais qu'ils jouent un rôle important que ni mon gouvernement ni moi-même ne sommes en mesure d'assumer, même en y mettant toute notre bonne volonté.

Ce sont les représentants du secteur privé qui noueront des liens commerciaux et d'investissement avec leurs homologues d'Afrique du Sud, et ce sont eux encore qui formeront des projets de coentreprise et de cession de licences et qui généreront, grâce à ces activités, les nouveaux investissements permettant de créer des emplois et d'assurer la promotion sociale et l'habilitation d'un grand nombre de Sud-Africains.

Vous vous interrogez sans doute sur ce que nous pouvons actuellement vous offrir. Comme ministre du gouvernement canadien, mon rôle consiste à faire en sorte que les membres du secteur privé disposent de structures qui leur permettent d'accomplir ce qu'il sont les mieux placés pour réaliser. Notons

à cet égard que le gouvernement du Canada s'applique, depuis la levée des sanctions, à rétablir toutes les mesures de soutien du marché suspendues lors de l'imposition des sanctions, et qu'il se consacre actuellement à régler le plus rapidement possible une ou deux questions encore en suspens.

De façon concrète, nous sommes assez fiers de l'appui fourni à de petits entrepreneurs noirs dans le cadre du programme d'aide aux entreprises noires en Afrique du Sud. Depuis 1989, ce programme a permis de venir en aide à 81 petites entreprises réparties dans diverses régions de l'Afrique du Sud, mais en majorité dans les municipalités. Ces entreprises ont à leur tour contribué à créer 1 800 emplois, selon les estimations.

Le programme offre à sa clientèle les conseils de spécialistes locaux appartenant à la communauté noire dans des domaines tels que le marketing, le financement, les systèmes de gestion, le contrôle de la qualité et la gestion industrielle. Bon nombre de membres du secteur privé noir, jusque-là assez peu structuré, ont ainsi eu l'occasion de s'initier aux techniques commerciales modernes, et un certain nombre d'entreprises seront en mesure de former à l'avenir des partenariats avec des établissements étrangers. J'ai l'intention de visiter une ou deux des entreprises prenant part à ce programme au cours de la semaine à venir, et je peux confirmer que le gouvernement du Canada a la ferme intention de poursuivre ce programme.

L'Association des exportateurs canadiens prévoit par ailleurs effectuer une mission en Afrique du Sud plus tard au cours de l'année, en vue de trouver, parmi les petites et moyennes entreprises surtout, des partenaires potentiels pour des ententes de franchisage.

Grâce à la levée des sanctions visant les investissements, les entreprises canadiennes peuvent désormais former des coentreprises et conclure d'autres types d'ententes avec leurs homologues Sud-Africains. Nous comptons déjà parmi nous ce soir les représentants d'une société ayant franchi cette étape : SA Express résulte en effet d'une initiative conjointe d'entrepreneurs canadiens et d'entrepreneurs appartenant à la communauté noire Sud-Africaine qui ont uni leurs efforts en vue de mettre sur pied et d'exploiter un service de transporteur aérien régional.

Le gouvernement du Canada continue d'exploiter des programmes d'appui importants à l'éducation et à la formation, en visant plus particulièrement les administrateurs publics, les planificateurs économiques, etc. Le Canada a contribué à la mise sur pied du groupe de recherche en macroéconomie constitué en vue d'examiner les priorités de recherche présentant un intérêt direct au chapitre de la transition vers un gouvernement démocratique. Il investit également des efforts et des

ressources considérables dans la formation des électeurs avant la tenue du scrutin. Nous sommes par ailleurs conscients du fait que nous devons modifier l'aide offerte en fonction de l'évolution de vos besoins, ce que refléteront nos politiques futures.

La presse canadienne a accordé une ample diffusion aux demandes et aux propositions d'habilitation économique des membres de la communauté noire que M. Nkonyeni, le président de la Chambre de commerce fédérée nationale africaine, a mises de l'avant en octobre dernier à l'occasion de sa visite au Canada. Les investisseurs Canadiens ont été attentifs aux propos de M. Nkonyeni. Nous avons été particulièrement heureux d'apprendre par la suite que cet organisme avait proposé en décembre la mise sur pied, au sein de KPMG Aitken and Pitts, d'un secrétariat chargé de traiter les demandes de renseignements provenant de l'étranger et concernant les possibilités de coentreprise. J'espère que ce service sera en mesure d'aider les investisseurs étrangers, et plus particulièrement les investisseurs Canadiens, à trouver de bons partenaires d'investissement en Afrique du Sud, au sein de la communauté jusque-là défavorisée.

En terminant, je désire vous réitérer combien je me sens privilégié de me trouver en Afrique du Sud à ce moment précis. La tâche qui attend une société qui, comme la vôtre, entreprend de s'édifier sur de nouvelles bases, est très lourde. Mais vous comptez à l'étranger de nombreux amis convaincus qu'avec les ressources matérielles et humaines - et la volonté de réussir - qui sont les vôtres, vous serez en mesure de prendre la place qui vous revient au sein du continent Africain et de la communauté des nations, et de contribuer fièrement à la prospérité du XXI^e siècle.